

# L'enseignement secondaire au Canada: Guide de transfert des élèves Colombie-Britannique

## PREMIÈRE PARTIE: Information sur l'éducation au niveau secondaire

### 1. Introduction

L'objectif général du programme d'éducation de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année de la Colombie-Britannique est que tous les élèves aient acquis, à la fin de leurs études, une solide éducation, pertinente et utile à leur vie personnelle et professionnelle. Les objectifs à atteindre, aussi appelés normes, sont exprimés sous forme de résultats d'apprentissage attendus qui permettent de mesurer les progrès des élèves. Ce sont des attentes raisonnables à l'égard de ce que les élèves doivent savoir et de ce qu'ils doivent savoir faire. Au primaire, les normes du programme d'études provincial sont fondées sur les attentes à l'égard des élèves en fonction de l'année scolaire (p. ex.: M-1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>); de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les normes sont fondées sur les résultats d'apprentissage attendus des élèves pour chaque année ou cours.

### 2. Structure du système scolaire

Le programme d'éducation est réparti sur 13 années et est divisé en trois niveaux: primaire (de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année), intermédiaire (de la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> année – selon que l'élève suit le programme secondaire deuxième cycle 2004 ou 1995) et secondaire deuxième cycle (de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année pour les élèves qui suivent le programme du secondaire deuxième cycle 2004 –

<http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/grad2004.htm> –, et la 11<sup>e</sup> et la 12<sup>e</sup> année pour les élèves qui suivent le programme du secondaire deuxième cycle 1995 –

<http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/grad1995.htm>)<sup>1</sup>.

Chaque niveau du programme insiste sur certaines composantes qui reflètent la gamme de connaissances, d'habiletés et d'attitudes que les élèves acquièrent à cette étape. Tous les niveaux du programme s'articulent sur une base commune d'acquis visant à ce que les élèves apprennent à lire, à écrire, à effectuer des opérations mathématiques élémentaires, à résoudre des problèmes et à utiliser les technologies informatiques. Cette base commune d'acquis est constituée de programmes d'études prescrits par la province pour faire en sorte que tous les élèves — et non seulement ceux qui se destinent à l'université — acquièrent les connaissances, les habiletés de résolution de problèmes et les habiletés de communication dont ils ont besoin pour apprendre leur vie durant.

Ces habiletés de base sont favorisées par l'enseignement, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, des langues, des sciences humaines, des mathématiques, des sciences, des beaux-arts, des compétences pratiques, de l'éducation physique et de la planification.

### **3. Explication des termes utilisés**

#### **Cours autorisés par le Ministère**

Le chapitre 2 du guide *Course Information for the Graduation Program: Grade 10, 11 and 12 Courses* – information sur les cours du programme du secondaire deuxième cycle: cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année (<http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/courseinfo/cid.pdf>) donne la liste des cours autorisés par le ministère de l'Éducation, qui comprend ceux prévus dans le programme d'études élaboré par le Ministère de même que les cours externes approuvés par ce dernier (voir plus loin la rubrique «Cours externes»). Ce guide précise entre autres le titre de chaque cours, le niveau scolaire, le nombre de crédits accordés et le titre du guide du programme d'études ministériel auquel le cours est rattaché.

#### **Cours autorisés par le conseil scolaire ou l'autorité scolaire indépendante**

Certains cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année peuvent être autorisés par le conseil scolaire ou l'autorité scolaire indépendante en fonction des besoins et des champs d'intérêts des élèves; le cas échéant, le nom du cours, le niveau scolaire visé et la date d'autorisation doivent être déposés auprès du ministère de l'Éducation. Contrairement aux cours élaborés localement, les cours autorisés par le conseil scolaire ou l'autorité scolaire indépendante peuvent être suivis comme cours au choix donnant droit à des crédits menant au diplôme d'études secondaires.

#### **Cours élaborés localement**

Ces cours doivent être approuvés par le conseil scolaire local et déposés auprès du ministère de l'Éducation. Ils portent sur des sujets appartenant à un domaine de la connaissance et à un ensemble d'habiletés spécifiques, choisis et organisés par une école ou un district scolaire particulier. Contrairement aux cours autorisés par un conseil scolaire ou une autorité scolaire indépendante, il n'est pas nécessaire d'aviser le Ministère du nom du cours, du niveau scolaire visé ni de la date d'autorisation. Cependant, il faut utiliser des codes de cours spécifiques conformément au *Handbook of Procedures* pour faire état de l'effectif et de la réussite de ces cours, et les codes doivent être approuvés par le conseil scolaire local. Les cours élaborés localement n'allouent pas de crédits nécessaires à l'obtention du diplôme.

## **Cours externes**

Les cours externes sont des ensembles organisés d'activités d'apprentissage offerts à l'extérieur du système scolaire de Colombie-Britannique et énoncés dans le guide *Course Information for the Graduation Program*. Les élèves reçoivent un crédit valable pour le diplôme lorsqu'ils complètent un cours externe avec succès. Ces cours correspondent à une norme éducative équivalente ou supérieure à celle des cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année autorisés par le Ministère.

## **Cours d'études autonomes dirigées**

Les études autonomes dirigées (IDS) sont élaborées par l'élève et sont suivies sous la supervision d'une enseignante ou d'un enseignant. Elles se fondent sur les résultats d'apprentissage des cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année autorisés par le Ministère, autorisés par le conseil scolaire ou l'autorité scolaire indépendante, ou élaborés localement. Les cours d'IDS valent 1, 2, 3 ou 4 crédits, un crédit représentant la valeur donnée aux connaissances, aux habiletés et aux attitudes que la plupart des élèves sont en mesure d'acquérir en une trentaine d'heures d'instruction. Bien que les IDS visent à permettre aux élèves d'approfondir un programme d'études ou un ou plusieurs résultats d'apprentissage d'un cours qu'ils n'ont pas suivi, elles peuvent également servir à reconnaître l'apprentissage des élèves pour un cours qu'ils n'ont pas terminé ou pas réussi.

## **Cours de niveau postsecondaire**

Ces cours, offerts par les établissements d'enseignement postsecondaire autorisés de la Colombie-Britannique, mènent à un diplôme postsecondaire. Si un élève présente un relevé de notes d'un établissement reconnu attestant la réussite d'un cours de niveau postsecondaire qui mène à un diplôme, il peut exiger que ce cours compte pour l'obtention de son diplôme d'études secondaires.

## **Plan d'apprentissage personnalisé**

Un plan d'apprentissage personnalisé est élaboré pour un élève ayant des besoins particuliers. Il définit des objectifs personnalisés, les adaptations et modifications requises et les services à fournir. Il inclut des critères de mesure de réussite.

## **Ensemble de ressources intégrées (ERI)**

Le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique publie des documents de survol des programmes d'études sous la forme d'ensembles de ressources intégrées (ERI). Les ERI énoncent les résultats d'apprentissage prescrits par la province, offrent

de l'information sur l'enseignement à donner en classe et l'évaluation, et énumèrent les ressources pédagogiques recommandées par le gouvernement. Chacun d'eux fournit au personnel enseignant les renseignements de base pour la mise en œuvre d'un programme d'études pour toutes les matières, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année.

#### **4. Désignation des cours**

Les cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année portent un code officiel qui indique le nom du cours et l'année scolaire durant laquelle il est offert. Par exemple, Français 11 (FR 11) est le cours de français de 11<sup>e</sup> année. Le code des cours autorisés par le conseil scolaire ou l'autorité scolaire indépendante débute par la lettre Y, alors que les cours élaborés localement sont désignés par les lettres LD au début du titre et la lettre X au début du code. Les cours externes sont signalés par la lettre U au début du code. Le code des cours d'études autonomes dirigées porte le préfixe IDS, suivi du code régulier du cours pertinent autorisé par le Ministère, autorisé par le conseil scolaire ou l'autorité scolaire indépendante. Les cours de niveau postsecondaire qui comptent pour l'obtention du diplôme présentent les lettres PSI au début de leur code; le nom de l'établissement d'enseignement postsecondaire de la Colombie-Britannique où le cours a été suivi paraît sur le relevé de notes.

#### **5. Répartition du temps et charge de cours**

De la 4<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année, pour chaque matière obligatoire, on recommande de consacrer un minimum de temps exprimé sous forme de pourcentage. Cette répartition du temps indique la priorité que le ministère de l'Éducation entend voir accorder par les écoles à chaque domaine d'études. Il appartient à chaque école de mettre au point un horaire convenant à tous les élèves. Les écoles sont autorisées à aménager les horaires recommandés afin de répondre aux besoins d'apprentissage de chaque élève et aux besoins particuliers des populations desservies.

#### **6. Structure du programme d'études**

Les élèves qui suivent le programme du secondaire deuxième cycle doivent obtenir au moins 80 crédits en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année pour répondre aux exigences minimales d'obtention du diplôme. (La section 8 du présent document, «Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires», donne plus de détails sur les exigences en matière de crédits.) La durée et l'importance des cours sont reflétées dans la valeur qui leur est attribuée sous forme de crédits. Chaque cours peut ainsi valoir 1, 2, 3 ou 4 crédits. Un cours de 4 crédits représente entre 100 et 120 heures d'enseignement. La plupart des cours valent 4 crédits.

## 7. Pratiques d'évaluation et de notation

De la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les élèves reçoivent des résultats sous forme de lettres qui décrivent ce qu'ils réussissent à faire par rapport aux résultats d'apprentissage attendus. De la 4<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année, des commentaires écrits doivent accompagner ces résultats, alors que de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, des commentaires ne sont fournis que s'ils sont requis. De la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les résultats sous forme de lettres sont accompagnés de notes en pourcentage.

Pour réussir un cours portant le numéro 10, 11 ou 12, il faut obtenir un résultat minimal de C- ou de 50 p. 100. Voici, dans le tableau ci-dessous, les codes utilisés en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, de même que leur équivalent en pourcentage et leur signification:

Code	Pourcentage	Signification
A	86-100	Rendement excellent ou exceptionnel
B	73-85	Très bon rendement
C+	67-72	Bon rendement
C	60-66	Rendement acceptable
C-	50-59	Rendement minimal acceptable
F (échec [ <i>Failed</i> ])	0-49	Rendement inférieur au rendement minimal acceptable par rapport aux résultats d'apprentissage attendus pour le cours ou la matière en question.
ES (Exigences satisfaites) [ <i>Requirements met</i> ]	S/O	Satisfaction aux exigences du cours (code utilisé seulement pour le programme Transition vers l'après-secondaire)
I (en cours [ <i>In progress</i> ] ou incomplet)	S/O	Cours non complété ou à poursuivre Pour diverses raisons, le rendement de l'élève est inférieur au rendement minimal acceptable par rapport aux résultats d'apprentissage attendus.
SG (passage [ <i>Standing Granted</i> ])	S/O	Rendement ne satisfaisant pas aux exigences normales mais justifiant une mention de passage, et ce, dans le meilleur intérêt de l'élève.)
TS (équivalence [ <i>Transfer Standing</i> ])	S/O	Pour cours équivalent complété dans un établissement autre qu'une école (selon la définition de la Loi sur les écoles de la Colombie-Britannique [ <i>School Act</i> ]); aucune note finale en pourcentage attribuée
W (retrait [ <i>Withdrawal</i> ])	S/O	Permission de se retirer du cours ou de la matière

AEG (certificat d'indisposition [ <i>Aegrotat Standing</i> ])	S/O	Exemption à l'examen du Ministère pour cause de circonstances imprévisibles, la note de l'école servant de pourcentage final (pour cours de 12 <sup>e</sup> année avec examen provincial seulement)
---	-----	---

## Relevés de notes

### *Dossier permanent de l'élève*

Le dossier permanent des élèves expose l'intégralité de leur programme éducatif, depuis la maternelle jusqu'à la 12<sup>e</sup> année. On peut le demander à la dernière école de la Colombie-Britannique qu'un élève a fréquentée. Les districts scolaires sont tenus de conserver le dossier permanent des élèves 55 ans après l'abandon des études ou l'obtention du diplôme.

### *Relevé de notes (Transcript of Grades)*

Le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique délivre de façon centralisée des relevés de notes aux élèves pour les cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année. Il s'agit de documents officiels qui indiquent: les cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année complétés avec succès; les niveaux de rendement dans les cours; la participation aux programmes; le nombre de crédits obligatoires accumulés. Seules les notes des cours complétés avec succès apparaissent sur les relevés de notes; les notes F (échec), I (en cours ou incomplet) et W (retrait) ne figurent donc pas sur ces relevés. Si l'élève a repris un cours, seule la note la plus élevée figure sur le relevé.

## Examens du Ministère

Pour obtenir leur diplôme, les élèves sont tenus de se présenter à cinq examens du Ministère, et ce, pour les cours suivants: Arts du langage 10 et 12, Sciences 10, Mathématiques 10 et Sciences humaines 11 ou 12. De plus, ils ont le choix de passer les examens de certains cours de 12<sup>e</sup> année (toutefois, les élèves qui suivent Études des Premières Nations de la Colombie-Britannique 12 doivent obligatoirement passer l'examen propre au cours). Ces examens étant optionnels, l'élève qui réussit le cours a droit à tous les crédits, qu'il s'inscrive ou pas à l'examen. Les examens de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> année représentent 20 p. 100 de la note finale du cours et ceux de 12<sup>e</sup> année, 40 p. 100 (sauf l'examen du cours Études des Premières Nations de la Colombie-Britannique 12, qui compte pour 20 p. 100 de la note finale).

## **8. Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires**

Le diplôme Cornouiller (*Dogwood Diploma*) de la Colombie-Britannique est décerné à toute personne qui complète avec succès un programme du secondaire deuxième cycle de la province. Trois programmes distincts mènent au diplôme Cornouiller: le programme du secondaire deuxième cycle 2004, le programme du secondaire deuxième cycle de 1995 et le programme du secondaire deuxième cycle pour adultes. Les élèves qui terminent avec succès ce dernier programme reçoivent le diplôme Cornouiller pour adulte.

Les certificats d'achèvement d'études, quant à eux, soulignent l'atteinte des résultats d'apprentissage d'un programme autre qu'un programme du secondaire deuxième cycle. Ils visent particulièrement à souligner les réalisations des élèves ayant des besoins spéciaux qui atteignent les objectifs formulés dans leur plan d'apprentissage personnalisé.

Une version française de ce diplôme est délivrée aux élèves qui répondent aux exigences du programme francophone et du programme d'immersion en français.

### **Programme du secondaire deuxième cycle 2004**

*À qui s'adresse le programme du secondaire deuxième cycle 2004?*

Les élèves qui ont commencé leur 10<sup>e</sup> année après le 1<sup>er</sup> juillet 2004 suivent le programme du secondaire deuxième cycle 2004 –

<http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/> (les élèves qui ont commencé leur 10<sup>e</sup> année avant le 1<sup>er</sup> juillet 2004 suivent le programme du secondaire deuxième cycle 1995 – <http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/grad1995.htm>). Pour obtenir leur diplôme, ils doivent accumuler au moins 80 crédits, soit un minimum de 48 crédits découlant de cours obligatoires, un minimum de 28 crédits découlant de cours au choix et 4 crédits provenant du programme Transition vers l'après-secondaire<sup>2</sup>.

- Les cours au choix sont des cours supplémentaires sélectionnés par les élèves en fonction de leurs champs d'intérêt scolaires, professionnels et personnels.
- Des 80 crédits requis pour l'obtention du diplôme, au moins 16 doivent être de niveau 12<sup>e</sup> année, y compris le cours de langue (arts du langage) et 12 autres crédits. Ces 12 crédits peuvent provenir de cours obligatoires ou de cours au choix.
- Les élèves n'accumulent pas de crédits menant au diplôme d'études secondaires pour les cours élaborés localement.

<b>Cours obligatoires</b>	
<b>Matière</b>	<b>Minimum de crédits</b>
Un cours Arts du langage 10	4
Un cours Arts du langage 11	4
Un cours Arts du langage 12	4
Un cours Sciences humaines 10	4
Un cours Sciences humaines 11 ou 12	4
Un cours Mathématiques 10	4
Un cours Mathématiques 11 ou 12	4
Un cours Sciences 10	4
Un cours Sciences 11 ou 12	4
Un cours Beaux-arts ou Compétences pratiques 10, 11 ou 12	4
Éducation physique 10	4
Planification 10	4
Total	48 crédits
La liste des cours obligatoires reconnus est donnée plus loin.	

<b>Cours au choix</b>	
Les élèves doivent obtenir au moins 28 crédits provenant de cours au choix. Ces crédits peuvent découler des cours suivants:	
Cours supplémentaires de 10 <sup>e</sup> , 11 <sup>e</sup> ou 12 <sup>e</sup> année, autorisés par le Ministère	
Cours externes	
Cours autorisés par le conseil scolaire ou l'autorité scolaire indépendante	
Cours de niveau postsecondaire	
Cours d'études autonomes dirigées	
Total	28 crédits

<b>Cours au choix</b>	
Programme Transition vers l'après-secondaire	
Les élèves doivent obtenir 4 crédits pour Transition vers l'après-secondaire.	4

## Programme du secondaire deuxième cycle pour adultes

*À qui s'adresse le programme du secondaire deuxième cycle pour adultes?*

Les élèves âgés de 19 ans ou plus et les élèves de 18 ans qui se sont absentes de l'école pendant une année complète sont admissibles au programme du secondaire deuxième cycle pour adultes. Ils doivent suivre au moins trois cours «à titre d'adultes», mais ils peuvent transférer les crédits obtenus d'autres cours terminés avec succès lorsqu'ils étaient «d'âge scolaire».

Les élèves adultes doivent accumuler au moins 20 crédits au niveau secondaire ou suivre cinq cours de niveau postsecondaire. Les cours et les crédits du système scolaire de la Colombie-Britannique ou d'un programme collégial de formation de base des adultes peuvent compter. À l'instar du diplôme Cornouiller de 12<sup>e</sup> année, ce diplôme commun aux systèmes secondaire et postsecondaire est reconnu comme un diplôme d'études secondaires régulier.

- Les cours Comptabilité 11 et 12 répondent aux exigences en mathématiques uniquement pour le programme menant au diplôme Cornouiller pour adultes.
- Les élèves qui suivent le programme menant au diplôme Cornouiller pour adultes ne peuvent utiliser les crédits découlant de cours autorisés par le conseil scolaire ou l'autorité scolaire indépendante.

<b>Cours valant 4 crédits et autorisés par le Ministère</b>	<b>Cours de niveau collégial ou ABE (<i>Adult Basic Education</i>)</b>
Un cours Arts du langage 12	Un cours provincial ou un cours de niveau postsecondaire
Un cours Mathématiques 11 ou 12	Un cours provincial, un cours de niveau avancé ou un cours de niveau postsecondaire en mathématiques
<b>et une des options suivantes:</b>	
Option 1	
Trois cours de 12 <sup>e</sup> année autorisés par le Ministère ou externes (tous doivent être des cours de 4 crédits)	Trois cours supplémentaires de niveau provincial ou postsecondaire
Option 2	
Un cours Sciences humaines 11 ou un cours Études des Premières Nations de la Colombie-	Un cours de sciences humaines de niveau avancé

Britannique 12	
Deux cours de 12 <sup>e</sup> année autorisés par le Ministère (les deux doivent valoir 4 crédits)	Deux cours provinciaux ou cours de niveau postsecondaire
Total: 20 crédits	Total: 5 cours

### **Certificat d'achèvement des études secondaires de la Colombie-Britannique**

Bien qu'ils n'aient pas satisfait aux exigences du programme du secondaire deuxième cycle, certains élèves peuvent recevoir un certificat d'achèvement des études secondaires s'ils ont atteint les objectifs de leur programme d'éducation. Il peut s'agir d'élèves qui ont un plan d'apprentissage personnalisé ou qui satisfont à d'autres critères établis par leur conseil scolaire local. Le certificat d'achèvement des études secondaires est conçu spécialement pour l'élève et diffère du diplôme Cornouiller (*Dogwood Diploma*; voir la section 8 du présent document, «Critères d'obtention du diplôme d'études secondaires»).

Le Ministère fournit également un relevé de notes indiquant tous les cours réussis accordant des crédits (cours autorisée par le Ministère, ou par le conseil scolaire ou une autorité scolaire indépendante) ou n'en accordant pas (cours élaborés localement), et précisant que l'élève a reçu un certificat d'achèvement des études secondaires. Le relevés de notes fournissent à d'éventuels employeurs et établissements postsecondaires l'information pertinente au sujet des capacités des élèves. Une version française du certificat d'achèvement des études secondaires peut être délivrée sur demande.

### **Cours obligatoires des programmes du secondaire deuxième cycle 2004**

Le tableau ci-dessous présente la liste exhaustive des cours qui répondent aux exigences des cours obligatoires reconnus pour le programme du secondaire deuxième cycle 2004.

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Arts du langage 10</b> <i>4 crédits</i>	EN 10	English 10
	FRALP 10	Français langue première 10
	UABEE 10	ABE Intermediate English 10

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Arts du langage 11/12</b> <i>4 crédits</i>	UABEE 11	ABE Advanced English 11
	UABEE 12	ABE Provincial English 12
	COM 11/12	Communications 11/12
	EFP	English 12 First Peoples
	EN 11/12	English 11/12
	FRALP 11/12	Français langue première 11/12
	IBENH 11	IB English A1 (HL) 11
	IBENS 11	IB English A1 (SL) 11

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Sciences humaines 10</b> <i>4 crédits</i>	SCH 10	Sciences humaines 10
	SS 10	Social Studies 10

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Sciences humaines 11 ou 12</b> <i>4 crédits</i>	UABES 11	ABE Advanced Social Studies 11
	CIV 11	Civic Studies 11
	CIVF 11	Éducation civique 11
	FNS 12	B.C. First Nations Studies 12
	FNSF 12	Études des Premières Nations de la Colombie-Britannique 12
	SCH 11	Sciences humaines 11
	IBGGH 11	IB Geography (HL) 11
	IBGGS 11	IB Geography (SL) 11
	IBHIH 11	IB History (HL) 11
	IBHIS 11	IB History (SL) 11
SS 11	Social Studies 11	

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Mathématiques 10</b> <i>4 crédits</i>	UABEM 10	ABE Intermediate Mathematics 10

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	AMAF 10	Applications des mathématiques 10
	AMA 10	Applications of Mathematics 10
	EMA 10	Essentials of Mathematics 10
	EMAF 10	Mathématiques de base 10
	MTH 10	Principes de mathématiques 10
	MA 10	Principles of Mathematics 10

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Mathématiques 11 ou 12</b>  <i>4 crédits</i>	UABEM 11	ABE Advanced Mathematics 11
	UABEM 12	ABE Provincial Mathematics 12
	APCAL 12	AP Calculus AB 12
	APCAL 12A/B	AP Calculus BC 12A or 12B
	APSTA 12	AP Statistics 12
	AMAF 11/12	Application des mathématiques 11 ou 12
	AMA 11/12	Applications of Mathematics 11 or 12
	CALC 12	Calculus 12
	EMA 11/12	Essentials of Mathematics 11 or 12
	EMAF 11/12	Mathématiques de base 11 ou 12
	IBFM 11/12	IB Further Mathematics (SL) 11 or 12
	IBMM 11/12	IB Mathematical Methods (SL) 11 or 12
	IBMS 11/12	IB Mathematical Studies (SL) 11 or 12
IBMC 11/12A	IB Mathematics (HL) 11 or 12A	

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
	MTH 11/12	Principes de mathématiques 11 ou 12
	MA 11/12	Principles of Mathematics 11 or 12

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Sciences 10</b>	UABEG 10	ABE Intermediate General and Applied Science 10
	SC 10	Science 10
	SCF 10	Sciences 10

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Sciences 11 ou 12</b>  <i>4 crédits (sauf avis contraire)</i>	UABEB 11	ABE Advanced Biology 11
	UABEH 11	ABE Advanced Chemistry 11
	UABEG 11	ABE Advanced General and Applied Science 11
	UABEP 11	ABE Advanced Physics 11
	UABEB 12	ABE Provincial Biology 12
	UABEH 12	ABE Provincial Chemistry 12
	UABEG 12	ABE Provincial General and Applied Science 12
	UABEP 12	ABE Provincial Physics 12
	AG 11/12	Agriculture 11 ou 12
	APENS 12	AP Environmental Science 12
	APPHC 12	AP Physics C 12
	PHAF 11/12	Applications de la physique 11/12
	PHA 11/12	Applications of Physics

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
		11/12
	BIOSR 11/12	Biologie 11/12
	BI 11/12	Biology 11/12
	CH 11/12	Chemistry 11/12
	CHF 11/12	Chimie 11/12
	ESC 11	Earth Science 11
	FOR 11/12	Forests 11/12
	FORF 11/12	Forêts 11/12
	GEOL 12	Geology 12
	GEOLF 12	Géologie 12
	IBBIH 11/12A	IB Biology (HL) 11/12A
	IBBIS 11/12	IB Biology (SL) 11/12
	IBCHH 11/12A	IB Chemistry (HL) 11/12A
	IBESS 11/12	IB Environmental Systems (SL) 11/12
	IBGCH 11/12	IB General Chemistry (SL) 11/12
	IBPHH 11/12A	IB Physics (HL) 11/12A
	IBPHS 11/12	IB Physics (SL) 11/12
	PH 11/12	Physics 11/12
	PHYSF 11/12	Physique 11/12
	SCT 11	Science and Technology 11
	ESCF 11	Sciences de la Terre 11
	SCTF 11	Science et technologie 11
	SR 11	Sustainable Resources 11
	SRA 12	Sustainable Resources 12: Agriculture
	SRFI 12	Sustainable Resources 12: Fisheries
	SRFO 12	Sustainable Resources 12: Forestry
	SRM 12	Sustainable Resources 12: Mining

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Beaux-arts 10, 11 ou 12</b> <i>4 crédits (sauf avis contraire)</i>	UDPJ 10/11/12A/B	ADAPT: Jazz 10/11/12A/B
	UDPT 10/11/12A/B	ADAPT: Tap 10/11/12A/B
	UAMD 10/11/12A/B	AIDT: Modern Dance 10/11/12A/B
	UATT 10/11/12	AIDT: Tap Dance 10/11/12
	AP2DP 12	AP 2-D Design Portfolio 12
	AP3DP 12	AP 3-D Design Portfolio 12
	APMU 12	AP Music Theory 12
	APAR 12	AP History of Art 12
	APSAD 12	AP Studio Art: Drawing 12
	APSAG 12	AP Studio Art: General 12
	DRGF 10	Art dramatique 10: Cours général (2/4)
	DRRF 10	Art dramatique: Interprétation théâtrale (2/4)
	DRDF 10	Art dramatique: Production théâtrale (2/4)
	DFTF 11/12	Art dramatique: Cinéma et télévision 11/12
	AF 11/12	Art Foundations 11/12
	VAMF 10	Arts visuels 10: Arts médiatiques (2/4)
	VACF 10	Arts visuels 10: Céramique et sculpture (2/4)
	VAGF 10	Arts visuels 10: Cours général (2/4)

	VADF 10	Arts visuels 10: Dessin et peinture (2/4)
	VAMTF 11/12	Arts visuels: Arts médiatiques 11/12
	SACSF 11/12	Arts visuels en atelier 11/12: Céramique et sculpture
	SADPF 11/12	Arts visuels en atelier 11/12: Dessin et peinture
	SAPGF 11/12	Arts visuels en atelier 11/12: Gravure et graphisme
	SAFFF 11/12	Arts visuels en atelier 11/12: Textiles et fibres
	UABM 10/11/12	Associated Board of the Royal Schools of Music 10/11/12
	UBCCM 10/11/12	BC Conservatory of Music 10/11/12
	FNAF 11/11A/B	Beaux-Arts 11/11A/B (2)
	UCAB 10/11/12	CDTA: Ballet 10/11/12
	UCAJ 10/11/12A/B	CDTA: Jazz 10/11/12A/B
	UCAT 10/11/12A/B	CDTA: Tap 10/11/12A/B
	ULAC 10 /11/12	Chinese dance Syllabus (Lorita Leung Dance Association) 10/11/12
	CMCC 11/12	Choral Music 11/12: Concert Choir
	CMJV 11/12	Choral Music 11/12: Vocal Jazz
	UMWB 10A/B/C, 11A/B/C(2), 12A/B/C(2)	Conservatory Canada 10A/B/C(2), 11A/B/C(2), 12A/B/C(2)

	DNC 10	Dance 10: Choreography (2/4)
	DNG 10	Dance 10: General (2/4)
	DNP 10	Dance 10: Performance (2/4)
	DNC 11/12	Dance: Choreography 11/12
	DNCF 10	Danse 10: Chorégraphie (2/4)
	DNGF 10	Danse 10: Cours général (2/4)
	DNPF 10	Danse 10: Interprétation (2/4)
	DNCF 11/12	Danse: Chorégraphie 11/12
	DNP 11/12	Dance: Performance 11/12
	DNPF 11/12	Danse: Interprétation 11/12
	DRG 10	Drama 10: General (2/4)
	DRR 10	Drama 10: Theatre Performance (2/4)
	DRD 10	Drama 10: Theatre Production (2/4)
	DFT 11/12	Drama: Film and Television 11/12
	FNA 11/11A/B	Beaux-Arts 11/11A/B (2)
	AFF 11/12	Fondements de l'art 11/12
	UHLD 11/12	Highland Dancing 11/12
	IBAHS 11/12	IB Art History (SL) 11/2
	IBARH 11/12 A/B	IB Art/Visual Arts (HL) 11/12 A/B
	IBARS 11/12	IB Ar/Design (SL) 11/12
	IBF 11/12	IB Film (SL) 11/12

	IBTAH 11/12 A	IB Theatre Arts (HL) 11/12A
	IBTAS 11/12	IB Theatre Arts (SL) 11/12
	IBMCH 11/12A	IB Music (HL) 11/12A
	IBMCS 11/12	IB Music (SL) 11/12
	UIOP 11/12	Piping and Drumming Qualification Board: Piping 11/12
	IMCB 11/12	Instrumental Music 11/12: Concert Band
	IMG 11/12	Instrumental Music 11/12: Guitar
	IMJB 11/12	Instrumental Music 11/12: Jazz Band
	IMOS 11/12	Instrumental Music 11/12: Orchestral
	TPAF 11/12	Interprétation théâtrale 11/12: Jeu dramatique
	TPDSF 11/12	Interprétation théâtrale 11/12: Mise en scène et scénarisation
	UIDC 10/11/12A/B	ISTD: Cecchetti 10/11/12A/B
	UIDB 11/12A/B	ISTD: Imperial Ballet 11/12A(2)/B
	UIDMT 10/11/12	ISTD: Modern Theatre Dance 10/11/12
	ULMSD 11	LCM: Speech and Drama 11 (2)
	ULMA 11	LCM: Acting 11 (2)
	ULMD 11	LCM: Duologue 11 (2)
	ULMMT 11	LCM: Music Theatre (2)
	ULCM 10/11/12	London College of Music 10/11/12
	MCB 10	Music 10: Concert Band (2/4)

	MCC 10	Music 10: Concert Choir (2/4)
	MG 10	Music 10: General (2/4)
	MGR 10	Music 10: Guitar (2/4)
	MJB 10	Music 10: Jazz Band (2/4)
	MOS 10	Music 10: Orchestral Strings (2/4)
	MVJ 10	Music 10: Vocal Jazz (2/4)
	MCT 11/12	Music: Composition & Technology 11/12
	MCCF 10	Musique 10: Chorale de concert (2/4)
	MVJF 10	Musique 10: Chorale de jazz (2/4)
	MGF 10	Musique 10: Cours général (2/4)
	MGRF 10	Musique 10: Guitare (2/4)
	MOSF 10	Musique 10: Orchestre à cordes (2/4)
	MCBF 10	Musique 10: Orchestre d'harmonie (2/4)
	MJBF 10	Musique 10: Orchestre de jazz (2/4)
	CMCCF 11/12	Musique chorale 11/12: Chœur de concert
	CMJVF 11/12	Musique chorale 11/12: Jazz vocal
	MCTF 11/12	Musique: Composition et technologie 11/12
	IMJBF 11/12	Musique instrumentale: Ensemble de jazz 11/12

	IMGF 11/12	Musique instrumentale: Guitare 11/12
	IMOSF 11/12	Musique instrumentale: Orchestre à cordes 11/12
	IMCBF 11/12	Musique instrumentale: Orchestre d'harmonie 11/12
	UNAT 10	NADT: Tap 10
	TPRF 11	Production théâtrale 11
	TPRMF 12	Production théâtrale 12: Gestion théâtrale
	TPRTF 12	Production théâtrale 12: Technique théâtrale
	URMSD 10/11/12	RCM: Speech Arts and Drama 10/11/12
	URAD 10/11/12A/B	Royal Academy of Dance 10/11/12A/B
	UMRC 10/11/12	Royal Conservatory Music 10/11/12
	SACS 11/12	Studio Arts 11/12: Ceramics and Sculpture
	SADP 11/12	Studio Arts 11/12: Drawing and Painting
	SAFF 11/12	Studio Arts 11/12: Fabric and Fibre
	SAPG 11/12	Studio Arts 11/12: Printmaking and Graphic Design
	TPA 11/12	Theatre Performance 11/12: Acting
	TPDS 11/12	Theatre Performance 11/12: Directing and Script Development
	TPR 11	Theatre Production 11

	TPRT 12	Theatre Production 12: Technical Theatre
	TPRM 12	Theatre Production 12: Theatre Management
	UTCD 10/11/12	Trinity Guildhall: Drama 10/11/12
	UTCEC 10/11/12	Trinity Guildhall: Communications 10/11/12 (2)
	UTCM 10/11/12	Trinity Guildhall: Music 10/11/12
	UTCMT 10/11/12	Trinity College: Musical Theatre 10/11/12
	UTCPA 10/11/12	Trinity Guildhall: Performance Arts 10/11/12
	UTCSD 10/11/12	Trinity Guildhall: Speech and Drama 10/11/12
	UMVC 10/11/12	Victoria Conservatory Music 10/11/12
	VAC 10	Visual Arts 10: Ceramics and Sculpture (2/4)
	VAD 10	Visual Arts 10: Drawing and Painting (2/4)
	VAG 10	Visual Arts 10: General (2/4)
	VAM 10	Visual Arts 10: Media Arts (2/4)
	VAMT 11/12	Visual Arts: Media Arts 11/12

Matière	Code du cours	Cours
<b>Compétences pratiques 10, 11 ou 12</b> <i>4 crédits (sauf avis contraire)</i>	UX4H 11/12	4-H 11/12
	UABEA 11	ABE Advanced Accounting 11
	UABEC 11	ABE Advanced Computer Studies 11
	UABEC 12	ABE Provincial Computer Studies 12
	AC 11	Accounting 11
	ACC 12	Accounting 12
	UAWPM 12	Advanced Wood Products Manufacturing: Woodlinks 12
	APCSC 12	AP Computer Science AB 12
	APCSC 12A	AP Computer Science A 12
	BCAF 11	Applications informatiques de gestion 11

	ASK 11/11A/B	Applied Skills 11/11A/B (2)
	AST 12A/B/C/D	Auto Service Technician Level One 12A/B/C/D
	AT 11/12	Automotive Technology 11/12
	ATD 12	Automotive Technol- ogy 12: Engine and Drive Train
	ATE 12	Automotive Technol- ogy 12: Automotive Electricity and Elec- tronics
	ATB 12	Automotive Technol- ogy 12: Body Repair and Finish
	UBMQ 11	Basic Military Qualifications 11
	UBTG 11A/B	Boating 11A (2)/B
	UBEP 11	Bold Eagle Program 11
	BCA 11	Business Computer Applications 11
	BEC 10	Business Education 10: Business

		Communications (2/4)
	BEE 10	Business Education 10: Entrepreneurship (2/4)
	BEF 10	Business Education 10: Finance and Economics (2/4)
	BEG 10	Business Education 10: General (2/4)
	BEM 10	Business Education 10: Marketing (2/4)
	BIM 12	Business Information Management 12
	CAFT 11/12	Cafeteria Training 11/12
	UCPC 11/12	Canadian Pony Club 11/12
	URCFA 11	Canadian Red Cross First Aid Instructor 11 (2)
	URCWS 11	Canadian Red Cross Water Safety Instruc- tor 11 (2)
	CARP 12A/B/C	Carpentry Level One 12A/B/C

	CJ 11/12	Carpentry and Joinery 11/12
	CJR 12	Carpentry and Joinery 12: Residential Construction
	CJC 12	Carpentry and Joinery 12: Cabinet Construction
	CJF 12	Carpentry and Joinery 12: Furniture Construction
	CJW 12	Carpentry and Joinery 12: CNC Wood Processes
	CJP 12	Carpentry and Joinery 12: Woodcraft Products
	ICTCF 11/12	Communication numérique appliquée 11/12
	ASKF 11/11A/B	Compétences pratiques 11/11A//B
	COP 11/12	Comptabilité 11/12
	FAF 12	Comptabilité financière 12
	UCSA 10/11/12	Computer

		Certification 10/11/12
	IDF 11/12	Conception industrielle 11/12
	CKT 11A/B/C, 12A/B/C	Cook Training 11A/B/C or 12A/B/C
	ICTXF 11/12	Cours modulaire exploratoire 11/12
	DM 12	Data Management 12
	ICTMF 11/12	Développement de médias numériques 11/12
	DD11/12	Drafting and Design 11/12
	DDE 12	Drafting and Design 12: Engineering and Mechanical Drafting
	DDA 12	Drafting and Design 12: Advanced Design
	DDT 12	Drafting and Design 12: Technical Visualization
	DDH 12	Drafting and Design

		12: Architecture and Habitat Design
	EC 12	Economics 12
	ECF 12	Économie 12
	HEFF 10	Économie domestique 10: Alimentation/Économie domestique 10: Alimentation et nutrition (2/4)
	HEGF 10	Économie domestique 10: Cours général (2/4)
	HESF 10	Économie domestique 10: Étude de la famille (2/4)
	HETF 10	Économie domestique 10: Textiles (2/4)
	BECF 10	Éducation aux affaires 10: Communications d'affaires (2/4)
	BEGF 10	Éducation aux affaires 10: Cours général (2/4)
	BEEF 10	Éducation aux affaires 10: Entrepreneuriat (2/4)
	BEFF 10	Éducation aux affaires 10: Finance et

		économie (2/4)
	BEMF 10	Éducation aux affaires 10: Marketing (2/4)
	EL 11/12	Electronics 11/12
	ELAS 12	Electronics 12: Analog Systems
	ELDS 12	Electronics 12: Digital Systems
	ELR 12	Electronics 12: Robotics
	ENT 12	Entrepreneurship 12
	ENTF 12	Entrepreneuriat 12
	FAMF 10/11/12	Étude de la famille 10/11/12
	FDSF 10/11/12	Étude des aliments 10/11/12/
	TEXF 10/11/12	Étude des textiles 10/11/12
	FM 10/11/12	Family Studies 10/11/12

	FA 12	Financial Accounting 12
	FNASK 11	Fine Arts and Applied Skills 11
	UXFA 11/12	First Aid 11/12 (2)
	UBFL 11/12	Fitness Leader 11/12
	FDS 10/11/12	Food Studies 10/11/12/
	FDN 10/11/12	Foods and Nutrition 10/11/12
	CAFTF 11/12	Formation en restauration 11/12
	FPC 11A/B/C 12A/B/C	Formation professionnelle des cuisiniers Niveau Un 11A/B/C, 12A/B/C
	TEDF 10	Formation technologique 10: Conception industrielle (2/4)
	TEGF 10	Formation technologique 10: Cours général (2/4)
	TEEF 10	Formation

		technologique 10: Électronique (2/4)
	TECF 10	Formation technologique 10: Mécanique (2/4)
	TEMF 10	Formation technologique 10: Travail des métaux (2/4)
	TEWF 10	Formation technologique 10: Travail du bois (2/4)
	BIMF 12	Gestion de l'information d'entreprise 12
	DMF 12	Gestion des données 12
	UGSR 11	Ground Search and Rescue (Provincial Emergency Program) 11 (2)
	HES 10	Home Economics 10: Family Studies (2/4)
	HEF 10	Home Economics 10: Foods (2/4)
	HEG 10	Home Economics 10: General (2/4)
	HET 10	Home Economics 10: Textiles (2/4)

	HS 11A/B/C, 12A/B/C	Human Services 11A/B/C, 12A/B/C
	IBBOH 11/12A	IB Business And Management (HL) 11/12A
	IBBOS 11/12	IB Business And Management (SL) 11/12
	IBCSH 11/12A/B	IB Computer Science (HL) 11/12A/B (2)
	IBCSS 11/12	IB Computer Science (SL) 11/12
	IBDT 11/12	IB Design Technology (SL) 11/12
	IBITS 11/12	IB Information Technology in a Global Society (SL) 11/12
	ICTC 11/12	ICT: Applied Digital Communications 11/12
	ICTS 11/12	ICT: Computer Information Systems 11/12

	ICTP 11/12	ICT: Computer Programming 11/12
	ICTM 11/12	ICT: Digital Media Development 11/12
	ICTX 11/12	ICT: Modular Survey Course 11/12
	ID 11/12	Industrial Design 11/12
	INT 10/11/12	Information Technology 10(2/4)/11/12
	MIF 12	Innovation en gestion 12
	UIWPM 12	Introductory Wood Products Manufacturing: Woodlinks 12
	MI 12	Management Innovation 12
	MK 11/12	Marketing 11/12
	MKF 12	Marketing 12

	UXFD 12	Medic First Aid 12 (2)
	MFM 11/12	Metal Fabrication and Machining 11/12
	MFMF 12	Metal Fabrication and Machining 12: Advanced Fabrication
	MFMM 12	Metal Fabrication and Machining 12: Advanced Machining
	MFMW 12	Metal Fabrication and Machining 12: Advanced Welding
	MFMJ 12	Metal Fabrication and Machining 12: Art Metal and Jewellery
	MFMC 12	Metal Fabrication and Machining 12: CNC Processes
	MFMY 12	Metal Fabrication and Machining 12: Forging and Foundry
	MFMS 12	Metal Fabrication and Machining 12: Sheet Metal

	UOCT 11A/11B/11C	Occupational Certification: Tourism 11A/B/C
	UOB 11	Outward Bound 11
	ICTPF 11/12	Programmation par ordinateur 11/12
	URP 11	Raven Programme 11
	ICTSF 11/12	Systèmes informatiques 11/12
	INTF 10	Technologie de l'information 10
	TED 10	Technology Education 10: Drafting and Design (2/4)
	TEE 10	Technology Education 10: Electronics (2/4)
	TEG 10	Technology Education 10: Mechanics (2/4)
	TEC 10	Technology Education 10:Mechanics (2/4)
	TEM 10	Technology Education 10: Metalwork (2/4)
	TEW 10	Technology Education 10: Woodwork (2/4)

	TEX 10/11/12	Textile Studies 10/11/12/
	TXT 10/11/12	Textiles 10/11/12
	TRM 11/12	Tourism 11/12
	TRMF 11/12	Tourisme 11/12
	WELD 11A/B/C, 12A/B/C	Welding 11A/B/C, 12A/B/C

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Éducation physique 10</b> <i>4 crédits</i>	EPH 10	Éducation physique 10
	PE 10	Physical Education 10

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
<b>Planification 10</b> <i>4 crédits</i>	PLANF 10	Planification 10
	PLAN 10	Planning 10

<b>Matière</b>	<b>Code du cours</b>	<b>Cours</b>
Transition vers l'après-secondaire  <i>4 crédits</i>	GTF	Transition vers l'après-secondaire
	GT	Graduation Transitions

### **9. Cours préalables ou associés**

Aucun préalable n'est requis pour les cours du secondaire deuxième cycle. Toutefois, les élèves doivent habituellement avoir terminé le cours du niveau précédent avant de commencer un cours du niveau suivant. L'école, après avoir consulté les parents et l'élève, prend la décision quant au placement approprié.

### **10. Autres types de programmes ou de cours**

#### **Programmes menant à une carrière**

Les programmes menant à une carrière sont des programmes spécialisés qui mettent l'accent sur une carrière ou un secteur professionnel, et qui conjuguent une formation en classe pertinente et une expérience de travail. Quatre types de programmes menant à une carrière (<http://www.bced.gov.bc.ca/careers/cpschool.htm>) paraissent sur les relevés de notes de la Colombie-Britannique: les programmes d'apprentissage d'un métier au secondaire (*Secondary School Apprenticeship*), les programmes d'alternance travail-études (*Co-operative Education*), les programmes des centres de formation professionnelle et technique (*Career Technical Centres*) et les programmes de préparation à la carrière (*Career Preparation*).

### **11. Évaluation des études faites à l'étranger**

Les décisions relatives à l'évaluation et au placement des élèves étrangers sont prises dans chaque district scolaire. Dans la plupart des cas, les recommandations relatives aux placements scolaires sont formulées par le personnel administratif du district scolaire ou de l'école. S'il est nécessaire d'obtenir un complément d'information, l'*International Credential Evaluation Service* – ICES (service d'information sur les

documents scolaires internationaux) peut être consulté. L'ICES est un service pancanadien d'évaluation des titres de qualification étrangers géré par l'Institut de la technologie de la Colombie-Britannique. Le site Web suivant offre un complément d'information sur l'ICES: <http://www.bcit.ca/ices>.

On peut consulter le livret sur le programme du secondaire deuxième cycle (*Course Information Booklet*) sur le site Web:

<http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/courseinfo/>.

On peut consulter le guide de procédures pour le secondaire deuxième cycle (*Handbook of Procedures*) sur le site Web:

<http://www.bced.gov.bc.ca/exams/handbook/>.

Le site Web du ministère de l'Éducation est le <http://www.gov.bc.ca/bced/>

## **DEUXIÈME PARTIE: Description des cours**

### **12. Anglais (langue première)**

#### **Cours obligatoires**

##### *English Language Arts 8 to 12*

Le programme d'apprentissage de l'anglais de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année offre aux élèves la possibilité de se familiariser avec l'usage de la langue en abordant un éventail de textes et une gamme de contextes et d'objectifs. Ce programme d'études est basé sur la prémisse que les élèves apprennent et se développent à des rythmes différents et que le temps nécessaire à l'atteinte des compétences langagières peut varier. Il vise à offrir aux élèves des occasions de croissance personnelle et intellectuelle au moyen de la parole, de l'écoute, de la lecture, de la visualisation, de l'écriture et de la représentation afin de mieux comprendre le monde et de pouvoir participer efficacement à tous les secteurs de la société.

Les objectifs généraux du programme sont les suivants: comprendre et réagir à la langue orale et écrite de façon critique, créative et cohérente en utilisant divers médias; penser de façon critique et créative, pour ensuite réfléchir et exprimer clairement sa pensée et ses apprentissages; acquérir une compréhension croissante des autres, du monde et de soi-même. Au fil des ans et des progrès des élèves, les processus de communication et les ressources pédagogiques utilisés se complexifient et les élèves sont appelés à produire des travaux toujours plus élaborés.

##### *English 12 First Peoples*

English 12 First Peoples est un des trois cours qui permettent de satisfaire aux exigences du programme du secondaire deuxième cycle en matière d'arts du langage anglais. Ce cours, qui correspond aux mêmes normes que English Language Arts 12, a

été conçu à l'intention des enseignants et des élèves non autochtones aussi bien qu'autochtones. Il constitue une invitation à tous les apprenants d'explorer et de découvrir la vision du monde des Premières Nations au moyen de textes ayant un contenu autochtone local, canadien et international.

### *Communications 11 and 12*

Le cours Communications 11 and 12 est conçu pour les élèves qui ne prévoient pas poursuivre leurs études après la 12<sup>e</sup> année. Il vise essentiellement à développer les aptitudes de base au chapitre de la compréhension et de la formulation linguistiques, qui leur permettront de bien utiliser la langue pour comprendre les messages parlés, écrits et visuels, et y répondre. Les élèves apprennent à utiliser, dans leur vie personnelle et professionnelle, un langage approprié en fonction de la situation, de l'auditoire et de l'objectif. Ils étudient également la littérature canadienne et mondiale de façon à comprendre leur héritage littéraire et multiculturel.

### **Cours au choix**

#### *English Literature 12*

English Literature 12 explore de façon représentative et chronologique la littérature anglaise, depuis l'époque anglo-saxonne jusqu'à maintenant. Ce cours porte sur un vaste éventail de voix, y compris les écrits d'hommes et de femmes de diverses classes sociales et origines ethniques. Outre les ouvrages rédigés initialement en anglais, les œuvres traduites de l'époque classique et de l'ère médiévale sont également étudiées. Le cours privilégie le développement de la part des élèves de réponses aux textes qui soient intellectuelles, esthétiques et affectives .

#### *Technical and Professional Communications 12*

Dans le cours Technical and Professional Communications 12, les élèves mettent en pratique des processus de coopération similaires à ceux utilisés en milieu de travail pour relever des défis de communication réels ou simulés liés à des enjeux techniques ou professionnels. À cette fin, ils ont recours à diverses technologies conventionnelles et actuelles qui facilitent ou améliorent leur travail.

#### *Writing 12*

Le cours Writing 12 se trouve dans le *Writing 11 Curriculum Guide* (guide du programme d'écriture de 11<sup>e</sup> année) de 1981 et offre aux élèves de nombreuses possibilités de mettre en pratique leurs aptitudes d'écriture et de les affiner. Il comporte deux options: création littéraire et journalisme/médias. L'option de création littéraire encourage les élèves à étudier et à mettre en pratique des formes traditionnelles et expérimentales de narration, de poésie et d'autres types d'écriture descriptive et narrative.

### **13. Français (langue première)**

#### **Cours obligatoires**

##### *Français langue première, 8-12*

L'ensemble de ressources intégrées (ERI) du programme de Français langue première, 8-12 est destiné aux élèves francophones admissibles en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Il vise à favoriser et à maintenir le sens de l'identité culturelle des élèves francophones. Les résultats d'apprentissage sont regroupés en trois grandes composantes:

- La communication – Les élèves dialoguent, lisent et écoutent des communications littéraires et informatives, y répondent, expriment leurs idées et communiquent de l'information.
- La culture – Les élèves apprennent à apprécier et à enrichir leur culture de même qu'à contribuer à bâtir une communauté francophone.
- Le développement personnel et social – Les élèves acquièrent de la confiance en eux-mêmes et apprennent la réflexion créatrice et critique ainsi que l'utilisation du langage dans les relations avec autrui.

L'ERI établit des normes de programmes d'études qui, dans une certaine mesure, correspondent à celles établies par le Protocole du Nord-Ouest canadien dans son *Cadre commun des programmes d'études pour les résultats d'apprentissage du Français langue première, 8-12*.

### **14. Anglais (langue seconde ou additionnelle)**

Le Ministère accorde un financement supplémentaire pour le cours Anglais langue seconde aux districts scolaires qui offrent des services à des élèves ayant besoin de soutien dans l'apprentissage de l'anglais. Ce financement est offert pour cinq années (pas nécessairement consécutives) entre la maternelle et la 12<sup>e</sup> année. Les districts scolaires peuvent aussi offrir des cours autorisés par le conseil scolaire ou l'autorité scolaire indépendante qui visent l'amélioration de la langue anglaise. Un maximum de 12 crédits au choix pour des cours BAA ESL 10, 11 et 12 peuvent contribuer à satisfaire les exigences du programme du secondaire deuxième cycle.

### **15. Français (langue seconde ou additionnelle)**

##### *Français de base (Core French)*

L'étude d'une deuxième langue est obligatoire en 8<sup>e</sup> année, conformément à la politique sur l'enseignement des langues de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année. De la 9<sup>e</sup> à la

12<sup>e</sup> année, elle est facultative. Le programme de français de base permet aux élèves non francophones de commencer à apprendre le français, à communiquer dans cette langue, à se familiariser avec d'authentiques œuvres de création francophones et à connaître diverses cultures francophones. Les résultats d'apprentissage s'articulent autour de quatre composantes:

- la communication,
- la collecte d'information,
- la connaissance des œuvres de création,
- la compréhension des influences culturelles.

L'ensemble de ressources intégrées (ERI) énonce les résultats d'apprentissage prescrits pour chaque année (5<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup>) qui reflètent les domaines d'expérience et les objectifs expérimentiels prévus dans *l'Étude nationale sur les programmes-cadres de français*.

**Remarque:** Les élèves inscrits au programme francophone peuvent recevoir des fonds supplémentaires concernant l'enseignement du français comme langue seconde (FLS). Ce financement est offert pour cinq années (pas nécessairement consécutives) entre la maternelle et la 12<sup>e</sup> année.

## 16. Français langue seconde — immersion

### Cours au choix

Le programme d'immersion en français est un programme de langue seconde intensif qui, en employant le français comme langue d'enseignement, vise le bilinguisme fonctionnel des élèves. Les résultats d'apprentissage des ensembles de ressources intégrées (ERI) pour l'acquisition d'aptitudes langagières sont regroupés en trois grandes composantes:

- La communication – Les élèves dialoguent, lisent et écoutent des communications littéraires et informatives, y répondent, expriment leurs idées et communiquent de l'information.
- La culture – Les élèves apprennent à apprécier leur culture et celle d'autrui, y compris celle du monde francophone.
- Le développement personnel et social – Les élèves acquièrent de la confiance en eux-mêmes et apprennent la réflexion créatrice et critique, de même que l'utilisation du langage dans les relations avec autrui.

Les ensembles de ressources intégrées établissent des normes de programmes d'études qui, dans une certaine mesure, correspondent à celles établies par le Protocole du Nord-Ouest canadien dans son *Cadre commun des programmes d'études pour les résultats d'apprentissage du Français langue seconde — immersion, 8-12*.

### **13. Mathématiques**

À partir de la 10<sup>e</sup> année, les élèves choisissent un cheminement en fonction de leurs choix quant à l'après-secondaire.

#### **Mathématiques 9**

*Jusqu'en septembre 2010*

Ce cours porte sur 37 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en 4 composantes et 9 sous-composantes: résolution de problèmes, nombre (concepts numériques, opérations numériques), régularités et relations (régularités, variables et équations), forme et espace (mesure, objets tridimensionnels, formes bidimensionnelles), statistique et probabilité (analyse de données, hasard et incertitude).

*À partir de septembre 2009 le programme de mathématiques de M à 9 du Protocole du Nord-Ouest canadien sera partiellement mis en œuvre, et il le sera pleinement en septembre 2010.*

Ce cours comprend 22 résultats d'apprentissage prescrits regroupés sous 4 composantes et 8 sous-composantes: nombre, les régularités et relations (régularités, variables et équations), forme et espace (mesure, objets à trois dimensions, figures à deux dimensions, transformations); statistique et probabilité (analyse de données, hasard et incertitude).

#### **Cheminement des applications des mathématiques**

Ce cheminement prépare les élèves aux programmes menant à un certificat ou à un diplôme universitaire, aux programmes d'éducation permanente, aux programmes menant à un métier et aux programmes techniques qui n'exigent aucun cours de calcul différentiel et intégral.

*Applications des mathématiques 10*

Ce cours porte sur 26 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en 4 composantes et 5 sous-composantes: nombre, régularités et relations (relations et fonctions), forme et espace (mesure; objets à trois dimensions, figures à deux dimensions), statistique et probabilité (analyse de données).

*Applications des mathématiques 11*

Ce cours porte sur 19 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en 4 composantes et 5 sous-composantes: nombre, régularités et relations (variables et équations, relations et fonctions), forme et espace (mesure), statistique et probabilité (analyse de données).

### *Applications des mathématiques 12*

Ce cours porte sur 21 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en 3 composantes et 5 sous-composantes: régularités et relations (régularités), forme et espace (mesure, objets à trois dimensions, figures à deux dimensions), statistique et probabilité (hasard et incertitude).

### **Cheminement des mathématiques de base**

Ce cheminement permet aux élèves d'acquérir les habiletés que doivent posséder les citoyennes et citoyens informés, d'apprendre à utiliser les mathématiques avec assurance dans leur milieu de travail et de se préparer à un nombre limité de programmes menant à un métier ou à une carrière.

### *Mathématiques de base 10*

Ce cours porte sur 34 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en 4 composantes et 7 sous-composantes: nombre (feuilles de calcul, opérations bancaires personnelles, salaires, traitements et dépenses), régularités et relations (taux, rapports et proportions), forme et espace (trigonométrie, projet de géométrie), statistique et probabilité (probabilité et échantillonnage).

### *Mathématiques de base 11*

Ce cours porte sur 16 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en 4 composantes et 7 sous-composantes: nombre (revenu et dettes, impôt personnel sur le revenu, acquisition et entretien d'un véhicule, plan d'affaires), régularités et relations (relations et formules), forme et espace (instruments et techniques de mesure), statistique et probabilité (analyse et interprétation de données).

### *Mathématiques de base 12*

Ce cours comporte 21 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en 3 composantes et 5 sous-composantes: nombre (finances personnelles, placements, finances publiques); régularités et relations (variations et formules); forme et espace (conception et mesure).

### **Cheminement des principes de mathématiques**

Ce cheminement est conçu à l'intention des élèves qui se destinent à une carrière en mathématiques ou en génie ou qui souhaitent explorer le versant théorique ou abstrait des mathématiques. Voir remarque ci-dessous.

### *Principes de mathématiques 10*

Ce cours porte sur 30 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en 2 composantes et 6 sous-composantes, dont: nombre, régularités et relations (régularités, variables

et équations, relations et fonctions), forme et espace (mesure, objets à trois dimensions, formes à deux dimensions).

#### *Principes de mathématiques 11*

Ce cours porte sur 20 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en 2 composantes et 3 sous-composantes: régularités et relations (variables et équations, relations et fonctions), forme et espace (objets à trois dimensions et formes à deux dimensions).

#### *Principes de mathématiques 12*

Ce cours porte sur 34 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en 3 composantes et 7 sous-composantes: régularités et relations (régularités, variables et équations, relations et fonctions), forme et espace (objets à trois dimensions, formes à deux dimensions, transformations), statistique et probabilité (hasard et incertitude).

#### *Calcul différentiel et intégral 12*

**Remarque:** Le cours *Principes de mathématiques 12* peut mener au cours *Calcul différentiel et intégral 12*, qui prépare les élèves à étudier le calcul différentiel et intégral au niveau postsecondaire et à se présenter à l'*University Challenge Examination* (examen du défi universitaire).

Ce cours porte sur 63 résultats d'apprentissage prescrits regroupés en 9 composantes: résolution de problèmes, aperçu du calcul différentiel et intégral, fonctions, graphiques et limites, dérivée (concepts, interprétations, calcul), applications des dérivées (dérivées et graphiques de la fonction, problèmes appliqués), antidérivation (retrouver les fonctions et leurs dérivées applications de l'antidérivation).

### **Mathématiques de la formation professionnelle et du travail**

Ce cheminement est conçu pour donner aux élèves les connaissances mathématiques et les compétences en pensée critique dont ils auront besoin pour la formation professionnelle et pour entrer directement dans le monde du travail. Les sujets à l'étude sont l'algèbre, la géométrie, la mesure, le nombre, la statistique et la probabilité.

### **Fondements des mathématiques**

Ce cheminement est conçu pour donner aux élèves les connaissances mathématiques et les compétences en pensée critique dont ils auront besoin pour entreprendre des études postsecondaires qui n'exigent pas l'étude du calcul différentiel et intégral théorique. Les sujets abordés incluent les mathématiques des finances, la géométrie, la mesure, le nombre, le raisonnement logique, les relations et les fonctions, la statistique et la probabilité.

## **Bases du calcul différentiel et intégral**

Ce cheminement est conçu pour donner aux élèves les connaissances mathématiques et les compétences en pensée critique dont ils auront besoin pour entreprendre des études postsecondaires qui exigent l'étude du calcul différentiel et intégral théorique. Les sujets abordés incluent l'algèbre et le nombre, la mesure, les relations et les fonctions, la trigonométrie et les permutations, les combinaisons et le théorème binomial.

## **17. Sciences de la nature**

### **Sciences 9**

Cours de laboratoire et d'activités. Les 23 résultats d'apprentissage sont regroupés selon 4 composantes et 5 sous-composantes qui correspondent au *Cadre commun pancanadien de résultats d'apprentissage en sciences de la nature*: applications des sciences, sciences de la vie (reproduction), sciences physiques (atomes, éléments, caractéristiques de l'électricité), sciences de la Terre et de l'espace (exploration spatiale).

### **Sciences 10**

Cours de laboratoire et d'activités. Les 23 résultats d'apprentissage sont regroupés selon 4 composantes et 6 sous-composantes: applications des sciences, sciences de la vie (durabilité des écosystèmes), sciences physiques (réactions chimiques, radioactivité, mouvement), sciences de la Terre et de l'espace (transfert d'énergie dans les systèmes naturels, tectonique des plaques).

## **11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année**

### *Biologie 11*

Cours de laboratoire structuré selon 3 thèmes: unité et diversité, évolution, liens écologiques. Les 17 résultats d'apprentissage sont regroupés selon 7 composantes et 9 sous-composantes: méthode scientifique, taxonomie, évolution, écologie, microbiologie (virus, monères), biologie végétale, biologie animale.

### *Chimie 11*

Cours de laboratoire. Les 36 résultats d'apprentissage sont regroupés selon 7 composantes: méthode scientifique, nature de la matière, concept de mole, réactions chimique, théorie atomique, chimie des solutions, chimie organique.

### *Physique 11*

Cours de laboratoire. Les 18 résultats d'apprentissage sont regroupés selon 9 composantes: méthode scientifique, propagation des onde et optique géométrique,

cinématique, forces, lois de Newton, quantité de mouvement, énergie, relativité restreinte, fission et fusion nucléaires.

### *Sciences de la Terre 11*

Cours de laboratoire. Les 16 résultats d'apprentissage sont regroupés selon 6 composantes: introduction aux sciences de la Terre et de l'espace, astronomie, matériaux constitutifs de la Terre (roches et minéraux), temps géologiques, processus internes et théorie de la tectonique des plaques, processus superficiels et hydrosphère.

### *Forests 11*

Cours de laboratoire. Les 16 résultats d'apprentissage sont regroupés selon 9 composantes: forêts et société, écologie de la forêt, plantes, arbres, animaux, mesure, ressources forestières, aménagement du territoire, gestion forestière.

*Remarque: Ce cours sera remplacé par celui de Ressources durables 11 en 2009.*

### *Science et technologie 11*

Cours d'étude et de discussion. Le contenu est regroupé selon 2 modules comprenant au total 10 composantes. Les élèves sont tenus de prendre un minimum de deux composantes de chaque module. Les composantes comprennent: science (agriculture, chimie appliquée, expertise médico-légale, santé, ressources naturelles et environnement), technologie (ordinateurs et communication, technologie à la maison, technologies personnelles, exploration spatiale, transport).

### *Applications de la physique 11*

Cours axé sur les applications et privilégiant la pertinence et les relations dans la vie quotidienne. Les 35 résultats d'apprentissage pour ce cours sont regroupés selon 4 composantes et 10 sous-composantes: système mécanique (force, énergie), circuit de liquide (pression, coefficient d'écoulement, énergie), système thermique (température, coefficient, résistance), système électrique (notions, circuits).

### *Ressources durables 11*

Ressources durables 11 est un tour d'horizon divisé en 6 composantes: agriculture, pêches, forêts, mines, énergie et options de carrières. Chaque composante a été sélectionnée en raison de son importance pour l'économie et la société de la Colombie-Britannique.

### *Biologie 12*

Cours de laboratoire. Les 29 résultats d'apprentissage sont regroupés selon trois composantes: méthode scientifique; biologie cellulaire (structure cellulaire, composés présents dans la cellule et molécules biologiques, réplication de l'ADN, synthèse des protéines, transport membranaire, enzymes), biologie humaine (système digestif,

système circulatoire, système respiratoire, système nerveux, système urinaire, appareil génital).

### *Chimie 12*

Cours de laboratoire. Les 49 résultats d'apprentissage sont regroupés selon 5 composantes: cinétique des réactions, équilibre dynamique, équilibres de solubilité, nature des acides et des bases, acides et bases (résolution de problèmes quantitatifs), applications des réactions acido-basiques, réactions d'oxydoréduction, applications des réactions d'oxydoréduction.

### *Physique 12*

Cours de laboratoire. Les 22 résultats d'apprentissage sont regroupés selon 13 composantes: expériences et méthodes graphiques, vecteurs, cinématique, dynamique, travail, énergie et puissance, quantité de mouvement, équilibre statique, mouvement circulaire, gravitation, électrostatique, circuits électriques, électromagnétisme.

### *Géologie 12*

Cours de laboratoire. Les 21 résultats d'apprentissage sont regroupés selon 5 composantes: matériaux constitutifs de la Terre (roches et minéraux), ressources de la Terre, temps géologiques, processus internes, théorie de la tectonique des plaques, processus superficiels et l'hydrosphère.

### *Applications de la physique 12*

Les résultats d'apprentissage prescrits de ce cours sont regroupés selon les composantes et sous-composantes suivantes: transformateurs (systèmes mécaniques, circuits de liquide et circuits électriques), quantité de mouvement (systèmes mécaniques linéaires et angulaires), conversion de l'énergie, transducteurs (mécaniques/liquides et électriques/thermiques), ondes et vibrations (mécaniques et électromagnétiques), électricité et magnétisme (circuits, moteurs et capacité).

### *Applications de la physique 12*

Cours axé sur les applications et privilégiant la pertinence et les relations dans la vie quotidienne. Les 19 résultats d'apprentissage pour ce cours sont regroupés selon 5 composantes: transformateurs, quantité de mouvement, transducteurs, ondes et vibrations, électricité et magnétisme.

### *Forêts 12*

Cours axé sur les applications et privilégiant la pertinence et les relations dans la vie quotidienne. Les résultats d'apprentissage pour le cours Forêts 12 sont regroupés selon 10 composantes: perspectives de gestion, écologie forestière, sols, inventaire des ressources, planification de la récolte, récolte et préparation du terrain,

reboisement, soins sylvicoles, insectes et maladies, gestion des incendies. *Remarque: Ce cours sera remplacé par Ressources durables 12 en 2009.*

### *Ressources durables 12*

Ressources durables 12 comporte 4 modules qui constituent 4 cours distincts. Les élèves explorent de façon détaillée l'une des ressources suivantes: agriculture, pêches, forêts ou mines. Le contenu pertinent aux emplois et aux carrières est intégré à la matière afin de souligner l'importance de ces ressources pour la Colombie-Britannique et d'attirer l'attention des élèves sur les possibilités de carrière qu'elles présentent.

## **18. Sciences humaines**

19.

### **Sciences humaines 9**

Histoire du Canada jusqu'en 1815: développement des États-nations et de l'ordre social en Europe, industrialisation de l'Europe et de l'Amérique du Nord, colonialisme, impérialisme et nationalisme, relations entre les Autochtones du Canada et les colons européens, développement de la traite des fourrures, régions géographiques de l'Amérique du Nord, développement de l'identité individuelle et collective.

### **Sciences humaines 10**

Le Canada de 1815 à 1914: évolution du gouvernement responsable, Confédération, évolution des relations avec les peuples autochtones, développement de l'Ouest jusqu'en 1914, facteurs géographiques dans le développement du Canada, immigration, évolution du rôle des femmes et des familles, activités économiques du Canada, géographie régionale du Canada, gestion des ressources et de l'environnement, échanges mondiaux et dans le bassin du Pacifique, identité canadienne.

### **Sciences humaines 11**

Le Canada au XX<sup>e</sup> siècle: questions sociales, culturelles, politiques, juridiques, économiques et environnementales se posant aux Canadiennes et Canadiens, les Canadiennes et Canadiens et la citoyenneté du monde, le Canada dans la communauté mondiale, identité canadienne, rôles, droits et responsabilités des citoyennes et citoyens dans une société démocratique, principes fondamentaux du droit au Canada, diversité régionale, culturelle et ethnique du Canada, forces économiques nationales et internationales, liens réciproques entre l'être humain et le monde qui l'entoure.

### **Éducation civique 11**

Cours d'éducation civique portant notamment sur les faits historiques et sur leur incidence sur les enjeux actuels et futurs. Les élèves sont sensibilisés aux liens avec

l'univers civique et à leurs responsabilités à titre de membres de diverses communautés locales et mondiales, de décideuses et décideurs informés des questions d'intérêt public, de citoyennes et citoyens actifs du Canada et du monde, d'agentes et d'agents de changement responsables, de participantes et participants à des projets sociaux et d'apprenantes et d'apprenants de la vie réelle. Ils sont ainsi mieux disposés à afficher une disposition civique.

### **Études des Premières Nations de la C.-B. 12**

Ce cours est une étude des traditions et de l'histoire des peuples des Premières Nations de la Colombie-Britannique. Il met l'accent sur la richesse et la diversité des langues et des cultures des Premières Nations dans leur propre contexte; il étudie les sociétés évoluées, organisées et autosuffisantes des Premières Nations de la C.-B., explore la culture des Premières Nations dans son ensemble, éveille les élèves aux droits et libertés de la personne en ce qui a trait aux Premières Nations, développe leur compréhension et leur appréciation des valeurs et des croyances des peuples des Premières Nations.

### **Cours au choix**

#### **Droit 12**

Système juridique canadien: prise de décisions en matière juridique, droits et libertés, droit criminel, droit de la responsabilité civile délictuelle, droit de la famille, droit en matière de contrat, réalisation de l'autonomie (logement, soins de santé, travail, protection des consommatrices et consommateurs et crédit, héritages, questions liées aux véhicules à moteur et aide juridique), questions d'actualité.

#### **Géographie 12**

Liens réciproques entre les gens, les lieux et les ressources: systèmes humains et physiques, gestion et durabilité des ressources, perspectives locales, régionales et mondiales sur les questions environnementales, les cinq thèmes de la géographie (emplacement, lieu, interactions humaines et physiques, mouvement et régions), systèmes de la Terre (temps, climat, processus tectoniques et régularisation du relief), littérature géographique.

#### **Histoire 12**

Histoire du monde moderne: événements géopolitiques, changements sociaux, évolution économique, progrès technologiques et idéologies à partir de 1919, le monde en 1919, États-Unis, URSS et Chine en tant que puissances mondiales, la Grande Crise, effets de la production de masse et du changement technologique, l'entre-deux-guerres, Seconde Guerre mondiale et après-guerre, rôle de l'individu dans l'histoire, nature des conflits et leur règlement, historiographie contemporaine, développement de l'internationalisme au XX<sup>e</sup> siècle, évolution du rôle de l'individu

dans la société, évolution du rôle des femmes dans les événements mondiaux; période depuis la fin de la guerre froide jusqu'en 1991.

### **Civilisations comparées 12**

Liens réciproques entre les arts, la culture et la civilisation: étude et comparaison de diverses cultures et civilisations passées et contemporaines par l'analyse des structures politiques, sociales, économiques et culturelles, examen de certains composants des cultures comme les systèmes de croyances, les rôles des sexes, le pouvoir et l'autorité, compréhension des concepts fondamentaux des arts, des cultures et des civilisations et de leurs liens réciproques, examen de démarches d'investigation esthétique, développement des habiletés de réflexion critique et créatrice, appréciation de la diversité des points de vue et des cultures dans le monde et reconnaissance des valeurs inhérentes dans ces cultures.

### **Justice sociale 12**

Justice sociale 12 vise à faire prendre conscience aux élèves de l'injustice sociale, à leur donner les moyens d'analyser des situations du point de vue social et à leur fournir les connaissances, les compétences et un cadre de référence éthique qui leur permettront de promouvoir un monde socialement juste. Le cours, axé sur l'action, fournit aux élèves des occasions d'examiner des modèles de changement social et de mettre en œuvre des stratégies pour s'attaquer à l'injustice sociale tout en leur permettant d'examiner leurs propres valeurs et croyances ainsi que l'origine de ces croyances. En exploitant leur sens inné de la justice, ce cours motive les élèves à penser et à agir de manière éthique et leur fait prendre conscience de leur capacité à être des agents de changement positif dans le monde.

## **20. Autres cours**

*Remarque: Tous les cours ci-dessous donnent droit à des crédits.*

### **Langues autres que le français**

Les cours de langue offerts en plus des cours de français de base sont: allemand, espagnol, japonais, langue gestuelle américaine, mandarin et panjabi.

**Remarque:** *Il existe plusieurs autres cours de langue approuvés par la province mis au point par des districts scolaires ou par des groupes ou conseils communautaires selon le Language Template [modèle pour les cours de langue] du Ministère.*

Chaque programme d'études est fondé sur la démarche communément appelée communicative-expérientielle, qui vise essentiellement un emploi concret du langage pour accomplir des tâches de la vie quotidienne, pour communiquer des idées, pour recueillir l'information et pour parvenir à des objectifs. L'enseignement de la grammaire ne joue qu'un rôle de soutien en fournissant certaines stratégies utiles pour faciliter la communication et la compréhension.

Conformément à la démarche communicative-expérientielle, les résultats d'apprentissage prescrits par le programme d'études sont exprimés sous forme de tâches à accomplir et non de composantes du langage à maîtriser. L'appréciation et l'évaluation de l'acquisition du langage portent surtout sur la capacité des élèves à comprendre autrui et à s'exprimer de manière compréhensible et appropriée, et non pas sur la maîtrise formelle de la grammaire.

Les composantes du programme d'études sont regroupées selon quatre éléments. Ces derniers sont fondés sur les raisons qu'ont communément les gens de vouloir apprendre une seconde langue et servent à classer les résultats d'apprentissage, les stratégies d'enseignement suggérées, les stratégies d'évaluation suggérées et les ressources pédagogiques. Ces quatre composantes du programme d'études sont les suivantes:

- La communication – Communiquer avec autrui.
- La collecte de l'information – Recueillir des renseignements dans un but défini.
- L'appréciation d'œuvres de création – Apprécier des œuvres de création dans un but d'agrément.
- La compréhension de la culture et de la société – Échanger avec une autre culture et l'apprécier.

Ces composantes du programme d'études sont pratiques et concrètes. Elles permettent aux conceptrices et concepteurs des programmes d'études de langues de tenir compte de l'intégration interdisciplinaire et de la diversité des rythmes, des styles et des besoins d'apprentissage. Elles concentrent l'attention sur les principales raisons que l'on a d'apprendre une seconde langue et sont intégrés à la plupart des activités d'apprentissage.

Chaque programme d'études d'une langue comprend également un cours d'introduction de 11<sup>e</sup> année conçu spécialement pour les élèves qui n'ont pas étudié cette langue de la 5<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année. Ce cours intensif est conçu pour initier les élèves à la langue et à la culture étudiées et leur donner une base solide pour des études ultérieures. Bien que le cours d'introduction soit généralement donné en 11<sup>e</sup> année, il peut également être offert en 10<sup>e</sup> année pour soulager la pression exercée sur l'horaire des élèves pendant leurs deux dernières années d'études secondaires. Il incorpore du matériel correspondant aux résultats d'apprentissage prescrits, des stratégies d'enseignement suggérées, des stratégies d'évaluation suggérées et des ressources pédagogiques recommandées pour les élèves de la 5<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année. Le cours d'introduction de 11<sup>e</sup> année est en effet conçu pour donner aux élèves une préparation équivalente pour les cours de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> année. Il importe donc d'établir une correspondance entre, d'une part, les nouvelles aptitudes linguistiques

des élèves venant d'être initiés à la langue et, d'autre part, leur âge, leur vécu et leurs acquis antérieurs. Outre les activités suggérées dans le cadre du cours d'introduction de 11<sup>e</sup> année, les enseignantes et enseignants peuvent adapter des activités d'enseignement suggérées pour des années antérieures, en tenant compte des champs d'intérêt des élèves du secondaire deuxième cycle.

Pour obtenir plus d'information, y compris le nom et les coordonnées des personnes-ressources pour les cours de langues mis au point selon le *Language Template*, il suffit de visiter le site Web du Ministère à <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/firp.htm>.

## **Beaux-arts**

L'expression «beaux-arts» désigne un large éventail de cours de danse, d'art dramatique, de musique et d'arts visuels. Les cours de beaux-arts permettent aux élèves d'exprimer leur apprentissage de façon créative et personnellement significative. En créant, exécutant et interprétant des œuvres d'art et en y réagissant, les élèves acquièrent les habiletés et les compétences dont ils ont besoin pour exprimer leurs idées et leurs émotions.

### *Danse*

Les programmes de danse de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année permettent aux élèves de développer leurs habiletés créatrices, expressives et techniques par la danse et la chorégraphie. Les élèves créent des mouvements et chorégraphient des séquences de danse au son de la musique, en fonction de l'objectif visé et de l'endroit où est présentée la danse. La présentation et l'interprétation de la danse exigent le développement d'habiletés et d'attitudes appropriées de la part des danseuses ou danseurs aussi bien que de la part des membres de l'auditoire. Les élèves appliquent les principes de la bonne forme physique, de la santé et de la sécurité à leur danse et à leurs mouvements. Les programmes de danse de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année mettent également l'accent sur l'analyse du rôle des artistes dans une danse, la critique de son propre travail et de celui des autres, les possibilités de carrière en danse et les contextes historique et culturel de la danse.

### *Art dramatique*

Les programmes d'art dramatique de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année permettent aux élèves d'examiner diverses expériences humaines par l'entremise de rôles et de situation imaginaires. Les élèves sont encouragés à explorer et à exprimer leurs réflexions, leurs sentiments et leurs idées en participant à une pièce de théâtre. Les programmes d'art dramatique sont axés sur l'interprétation théâtrale (jeu, mise en scène et scénarisation), la production théâtrale (théâtre technique et gestion d'un théâtre), le film et la télévision. Ils enseignent les compétences nécessaires à l'art dramatique, telles que l'utilisation expressive du corps et de la voix, le maintien de la

concentration lors de l'interprétation d'un personnage et la création d'un cadre pour l'expérience théâtrale. Les élèves apprennent les contextes culturel, historique et social de l'art dramatique, y réagissent et y réfléchissent. Les programmes explorent également diverses possibilités de carrière dans lesquelles les habiletés et les connaissances en art dramatique pourraient être utiles.

### *Musique*

Les programmes de musique de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année permettent aux élèves d'explorer, de créer et de comprendre la musique et de communiquer grâce à elle. Les élèves créent, composent, écoutent et interprètent de la musique pour en étudier la structure, les propriétés expressives et la forme. Ils explorent les contextes historique et culturel de la musique ainsi que les habiletés et les attitudes nécessaires aux expériences musicales des interprètes et des membres de l'auditoire. Ils sont sensibilisés aux questions de santé et de sécurité associées à l'interprétation musicale ainsi qu'aux possibilités de carrière connexes. De la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, les élèves développent leurs connaissances, leurs habiletés et leurs attitudes musicales par des programmes de musique de chœur (chœur de concert, jazz vocal), de musique instrumentale (orchestre, orchestre de jazz, guitare, instruments à cordes), de composition et technologie ou de musique générale.

### *Arts visuels*

Les programmes d'arts visuels de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année permettent à tous les élèves d'interpréter et de créer des images, d'y réagir et de communiquer grâce à elles. Ils mettent l'accent sur divers domaines, tels que les bases des arts, les arts plastiques (peinture, dessin, céramique, sculpture, gravure, graphisme, art des étoffes et art textile) et les arts médiatiques. Les élèves apprennent à analyser et à utiliser un éventail de techniques, de stratégies de conception, de matériaux et de processus pour créer des images en deux et en trois dimensions. Ils solutionnent divers problèmes de conception en fonction de la forme voulue et de l'objectif d'une œuvre d'art. Ils définissent les caractéristiques d'œuvres d'art issues de diverses cultures et époques de l'histoire et incorporent des composantes choisies dans leurs propres œuvres d'art afin de créer des effets et des impressions. Les élèves tiennent compte de la sécurité et de l'environnement lorsqu'ils créent leurs œuvres. Les programmes d'arts visuels explorent également les carrières associées aux arts visuels et aux autres arts ainsi que le rôle des artistes et de leurs œuvres dans notre société. Les documents sur les programmes de beaux-arts sont accessibles sur le site Web du Ministère à <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/firp.htm>.

## Cours de compétences pratiques

L'expression «compétences pratiques» désigne un large éventail de cours d'éducation aux affaires, d'économie domestique et de formation technologique.

### *Éducation aux affaires*

Les programmes d'éducation aux affaires de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année présentent une séquence d'habiletés et de concepts commerciaux qui correspondent au niveau toujours plus élevé de subtilité, de compétences et de sensibilisation des élèves en ce qui concerne les affaires, que ce soit à la maison, à l'école, dans la collectivité ou sur le marché mondial. Les documents offrent un cadre de travail dans lequel diverses perspectives peuvent être intégrées, y compris celles des petites entreprises, des sociétés, de la main-d'œuvre, des syndicats et des entrepreneurs. Le point de vue du personnel, de la clientèle et des employeurs est lui aussi étudié. Le programme met l'accent sur des normes éthiques et environnementales élevées relativement au lieu de travail, aux pratiques commerciales et aux relations avec la clientèle. Les ERI *Éducation aux affaires 8 à 10* et *Éducation aux affaires 11 et 12 et Économie 12* sont publiés en ligne, respectivement à

<http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/edaff810.pdf> et à [http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/f\\_ea1112.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/curriculum/pdfs/f_ea1112.pdf).

### *Économie domestique*

Les cours d'Économie domestique 10, 11 et 12 peuvent satisfaire les exigences du programme du secondaire deuxième cycle en matière de compétences pratiques ou de beaux-arts de niveaux 10, 11 ou 12. Un nouveau programme d'études d'Économie domestique 8 à 12 a été mis en œuvre de façon facultative à partir de septembre 2008. Ce programme révisé remplacera tous les programmes d'études d'économie domestique antérieurs à partir de septembre 2009. Ce programme d'études comprend 3 options de cours:

- Aliments et nutrition (8 à 12)
- Textiles (10 à 12)
- Études familiales (10, 11 et 12)

Le programme révisé d'Économie domestique offre Aliments et nutrition et Textiles en cours concentrés de 4 crédits de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Études familiales 10 à 12 a été élaboré sous forme de modules: les enseignantes et les enseignants peuvent combiner les cours modulaires individuels valant 2 crédits pour en faire un cours de 4 crédits correspondant aux intérêts des élèves de même qu'aux intérêts et aux compétences de l'enseignante ou de l'enseignant. Ces programmes visent à fournir aux élèves des occasions d'acquérir des connaissances, des compétences et des attitudes qui auront des applications immédiates et futures dans leur vie personnelle et domestique ainsi que dans des secteurs clé de l'économie locale et mondiale. Le programme d'Économie domestique 8 à 12 est accessible au [http://www.bced.gov.bc.ca/irp/irp\\_appskills.htm](http://www.bced.gov.bc.ca/irp/irp_appskills.htm).

### *Formation technologique*

Les programmes de formation technologique de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année visent à aider les élèves à acquérir la culture technologique et les habitudes d'apprentissage permanent dont ils ont besoin pour vivre et travailler efficacement. À cette fin, chacun des documents concernant ces programmes propose un cadre de travail permettant aux élèves d'apprendre à concevoir et à parfaire des solutions à des problèmes de la vie réelle et de mettre en pratique leurs nouvelles connaissances. Les programmes de formation technologique favorisent l'acquisition d'habiletés et d'attitudes axées sur les aspects sociaux et éthiques des progrès technologiques. Les documents sur la formation technologique de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année sont accessibles à partir de la page <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/firp.htm> sur les ensembles de ressources intégrées.

### **Éducation physique**

#### ***Éducation physique 9***

En Colombie-Britannique, l'éducation physique est une discipline obligatoire de la maternelle à la 10<sup>e</sup> année. Le programme révisé d'Éducation physique 8 à 10 est disponible depuis septembre 2008 pour une mise en œuvre optionnelle. Ce programme révisé remplacera tous les programmes d'études antérieurs d'Éducation physique 8 à 10. Éducation physique 9 comporte 16 résultats d'apprentissage prescrits et leurs indicateurs de réussite, répartis entre 3 composantes (vie active, mouvement, sécurité, esprit sportif et leadership); ce cours vise à permettre à tous les élèves d'acquérir les connaissances et habiletés de mouvement de même que les attitudes et comportements positifs qui contribuent à un mode de vie sain et actif. Éducation physique 9 vise à aider les élèves à mener une vie adulte active, saine, responsable et productive et de maximiser leur jouissance de la vie tout en minimisant le risque de problèmes de santé liés au mode de vie sédentaire. Il offre à tous les élèves des occasions de continuer à développer leurs habiletés non locomotrices, leurs habiletés motrices et leurs habiletés de manipulation afin de mieux apprécier le mouvement dans divers contextes (activités individuelles ou à deux, jeux, activités de mouvement rythmique incluant la danse et la gymnastique).

#### ***Éducation physique 10***

L'éducation physique est une discipline obligatoire de la maternelle à la 10<sup>e</sup> année. Le programme révisé d'Éducation physique 8 à 10 est disponible depuis septembre 2008 pour une mise en œuvre optionnelle. Ce programme révisé remplacera tous les programmes d'études antérieurs d'Éducation physique 8 à 10. Éducation physique 10 est une extension du programme d'études d'éducation physique de la maternelle à la 9<sup>e</sup> année. Les élèves doivent réussir le cours d'Éducation physique 10 pour satisfaire les exigences du programme du secondaire deuxième cycle. Éducation physique 10

comporte 14 résultats d'apprentissage prescrits et leurs indicateurs de réussite, répartis entre 3 composantes (vie active, mouvement, sécurité, esprit sportif et leadership); ce cours vise à permettre à tous les élèves d'acquérir les connaissances et habiletés de mouvement de même que les attitudes et comportements positifs qui contribuent à un mode de vie sain et actif. Il vise à aider les élèves à mener une vie adulte active, saine, responsable et productive et de maximiser leur jouissance de la vie tout en minimisant le risque de problèmes de santé liés au mode de vie sédentaire. Il offre à tous les élèves des occasions de continuer à développer leurs habiletés non locomotrices, leurs habiletés motrices et leurs habiletés de manipulation afin de mieux apprécier le mouvement dans divers contextes (activités individuelles ou à deux, jeux, activités de mouvement rythmique y compris la danse et la gymnastique).

### ***Éducation physique 11 et 12***

Le programme d'éducation physique de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, une matière facultative des programmes du secondaire deuxième cycle 2004 et 1995, s'articule autour des 3 mêmes composantes que le programme d'éducation physique de la 8<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année: vie active, mouvement et responsabilité personnelle et sociale. Les cours d'éducation physique de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année sont des cours de compétences pratiques pour les élèves du programme du secondaire deuxième cycle 1995, alors que les cours de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année ne le sont pas pour les élèves du programme 2004.

### **Éducation à la santé et à la carrière 8 et 9**

Éducation à la santé et à la carrière est une matière obligatoire de la maternelle à la 9<sup>e</sup> année. En Éducation à la santé et à la carrière 8 et 9, les élèves continuent d'apprendre l'importance de décisions éclairées au sujet de leur santé à long terme et d'acquérir les compétences nécessaires pour adopter et maintenir un mode de vie sain. Ils apprennent également à évaluer l'information sur les conséquences à court terme et à long terme de leurs décisions en matière de santé pour eux-mêmes et leur famille, leurs pairs et la société. Les sujets abordés incluent le mode de vie sain, les relations saines, la sécurité et la prévention des blessures et la prévention de la toxicomanie. De plus, les élèves poursuivent leur exploration des carrières entreprise à l'élémentaire par l'examen d'une vaste gamme de choix de carrière et de la durabilité de ces carrières dans leur propre vie. L'accent est mis sur les compétences améliorant l'employabilité (compétences développées au cours d'un éventail d'activités scolaires et communautaires, qui peuvent être transférables à une vaste gamme de situations, y compris les carrières futures). Les élèves prennent en outre connaissance des exigences du programme du secondaire deuxième cycle pour la 10<sup>e</sup> année, afin de planifier le reste de leurs études secondaires (<http://www.bced.gov.bc.ca/irp/hce89.pdf>).

## **Planification 10**

Planification 10 est une extension du programme d'études d'Éducation à la santé et à la carrière 8 et 9. Les élèves doivent réussir Planification 10 pour satisfaire les exigences du programme du secondaire deuxième cycle. Planification 10 comporte 28 résultats d'apprentissage prescrits et 4 composantes; c'est un cours valant 4 crédits, pour lequel il n'est pas possible d'obtenir des crédits partiels. Planification 10 vise à permettre aux élèves d'acquérir les compétences requises pour devenir des individus autonomes qui se fixent des objectifs, prennent des décisions réfléchies et assument la responsabilité d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. Planification 10 permet aux élèves de planifier la réussite de leur apprentissage dans le programme du secondaire deuxième cycle, d'explorer une vaste gamme d'options d'études et de carrières après le secondaire, d'exercer leur esprit critique lorsqu'ils prennent des décisions relatives à la santé, d'acquérir des compétences financières liées à la poursuite de leurs objectifs d'études et de carrière et de commencer à planifier leur transition vers l'après-secondaire. Planification 10 offre aux élèves des occasions d'apprentissage pertinentes et expérientielles qui leur permettront d'acquérir les compétences, les attitudes et les comportements qui les aideront à gérer leur vie plus efficacement, à augmenter leur bien-être et à réaliser leur plein potentiel. L'objectif général de Planification 10 est d'aborder une vaste gamme de sujets liés à la santé, à l'éducation et à la carrière et d'aider les élèves à prendre des décisions éclairées au sujet des cours au choix en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, de leur travail relatif au programme Transition vers l'après-secondaire et des options qui s'offrent à eux après le secondaire (<http://www.bced.gov.bc.ca/irp/plan10.pdf>).

## **Transition vers l'après-secondaire**

Transition vers l'après-secondaire est un programme plutôt qu'un cours. Il est présenté aux élèves dans le cadre de Planification 10 et se poursuit jusqu'en 12<sup>e</sup> année. Les élèves doivent le réussir pour obtenir leur diplôme d'études secondaires. À l'instar d'un cours, ce programme comporte des exigences sous forme de résultats d'apprentissage que les élèves doivent atteindre. Par contre, ces exigences peuvent être satisfaites de différentes façons. Transition vers l'après-secondaire a pour objet de préparer les élèves à réussir la transition vers leur vie postsecondaire. Dans le cadre de ce programme, les élèves doivent démontrer qu'ils ont satisfait aux exigences en matière d'Hygiène de vie (en maintenant un plan de santé personnel et en participant, de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, à au moins 150 minutes par semaine d'activité physique modérée ou intense), de Liens de la communauté (en accomplissant au moins 30 heures de travail ou de bénévolat dans la communauté et en décrivant les tâches accomplies), et de Vie et Carrière (en élaborant un plan détaillé, qui montre qu'il est prêt à vivre avec succès la transition au sortir de l'école secondaire et en présentant les composantes choisies de son plan de transition aux membres de l'école et de la communauté).

[http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/grad-transitions/f\\_grad\\_trans.pdf](http://www.bced.gov.bc.ca/graduation/grad-transitions/f_grad_trans.pdf)

## **Personnes-ressources**

### **Programmes d'études**

#### **Joel Palmer, Director**

Learning Initiatives Branch  
Ministry of Education  
4<sup>th</sup> Floor 835 Humboldt St.  
PO Box 9183 Stn Prov Govt  
Victoria BC  
V8W 9H9  
Tél.: (250) 387-2822  
Télec.: (250) 387-4789  
Courriel: [Joel.Palmer@gov.bc.ca](mailto:Joel.Palmer@gov.bc.ca)

#### **Marguerite Day, Manager**

Education Standards  
Learning Initiatives Branch  
Ministry of Education  
4<sup>th</sup> Floor 835 Humboldt St.  
PO Box 9183 Stn Prov Govt  
Victoria BC  
V8W 9H9  
Tél.: (250) 387-4787  
Télec.: (250) 387-4789  
Courriel: [Marguerite.Day@gov.bc.ca](mailto:Marguerite.Day@gov.bc.ca)

### **Programme du deuxième cycle du secondaire**

#### **Robert Lazar**

Graduation Standards  
Learning Initiatives Branch  
Ministry of Education  
4<sup>th</sup> Floor 835 Humboldt St  
PO Box 9183 Stn Prov Govt  
Victoria BC  
V8W 9H9  
Tél.: (250) 356-9025  
Télec.: (250) 387-4789  
Courriel: [Robert.Lazar@gov.bc.ca](mailto:Robert.Lazar@gov.bc.ca)

## **Notes**

1. Les élèves qui ont commencé leur 10<sup>e</sup> année avant le 1<sup>er</sup> juillet 2004 suivent le programme du secondaire deuxième cycle 1995. Ceux qui ont commencé leur

10<sup>e</sup> année après cette date suivent le programme du secondaire deuxième cycle 2004. Le programme du secondaire deuxième cycle 1995 s'applique en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année, alors que celui de 2004 s'applique en 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année. Chacun de ces programmes a ses propres exigences relatives à l'obtention du diplôme, y compris en ce qui concerne les cours obligatoires et les examens. Les différences entre ces programmes sont mises en évidence tout au long du présent document.

2. L'évaluation du portfolio de fin d'études, un nouveau type d'évaluation, est un élément du programme du secondaire deuxième cycle 2004, qui reconnaît le fait que les élèves ont besoin de bien plus que des compétences théoriques pour réussir leurs transitions au-delà de la 12<sup>e</sup> année. Les élèves doivent démontrer qu'ils ont acquis des compétences dans des domaines essentiels à leur succès après la 12<sup>e</sup> année, compétences jamais mesurées auparavant par les examens provinciaux. Le portfolio de fin d'études est un recueil réfléchi de données (sur support papier ou électronique) que chaque élève constitue pour documenter ses compétences dans six domaines: art et design; participation et prise de responsabilités au sein de la communauté; préparation aux études et à la carrière; compétences améliorant l'employabilité; technologies de l'information; hygiène de vie.